

# Réforme SBR : une approche intégrée des risques

Séminaire régional CGA - IAIS

Tunis, le 12 mars 2019



# Contexte

- La crise de 2007-2009 est à l'origine d'une véritable avalanche réglementaire avec pour objectif principal de rendre les institutions financières plus résilientes.
- Cette vague de réformes va impacter fortement le secteur des assurances à travers la mise en place de nouvelles normes réglementaires :
  - Normes prudentielles : Solvency II (Europe), SBR (Maroc)...
  - Normes comptables internationales : IFRS 9 & IFRS 17
- Ces normes entraîneront la mise en œuvre de projets majeurs et complexes au sein des compagnies d'assurances, impactant :

- Bilans & Résultats
- Structure des Fonds Propres
- Stratégie d'investissement & Niveau des participations
- Tarification des contrats

- Organisation & Ressources
- Processus & modèles
- Système d'Information & Qualité des données
- Communication interne & externe



## Triptyque prudentiel

- **Provisions Techniques** : évaluation prudente des engagements & frais liés.
  - En pratique, cette évaluation doit être en moyenne supérieure au coût final des sinistres
- **Placements financiers** : adéquation des actifs aux engagements envers les assurés.
  - Couverture en montant et règles d'évaluation, de diversification, de dispersion
- **Marge de Solvabilité** : disposer de FP permettant de rester solvable, même dans l'éventualité d'événements futurs défavorables et non prévus.
  - Constituée du capital de la société et des PMVL sur les placements financiers
  - Supérieure à un niveau minimal « l'exigence de MS », calculé à partir d'une formule faisant référence aux primes, sinistres, provisions et aux dispositifs de réassurance

## Limites du cadre actuel

- **Méthode forfaitaire des ratios** :
  - Aucun lien direct avec les risques encourus
  - Absence d'inclusion des risques associés aux placements et à l'adéquation actif/Passif
  - Peu de différenciation par branche
  - Prise en compte non satisfaisante de la réassurance
- **Approche uniquement quantitative et insuffisamment prospective** :
  - Nécessité de renforcer le dispositif de gestion des risques
- **Manque d'harmonisation entre les pays.**
- **Décalage avec les normes comptables internationales : IFRS 17.**



## Structure SBR

### Pilier 1 :

#### Exigences quantitatives

- Evaluation des provisions techniques : Best Estimate + Marge de risque
- Placements en valeur de marché
- Exigence de capital de solvabilité requis : SCR
- Bilan prudentiel
- Classification des Fonds Propres éligibles

### Pilier 2 :

#### Activités de contrôle

- Gouvernance & Contrôle interne
- Fonctions clés
- Gestion des risques (ORSA)
- Application du principe de « personne prudente » à la place des limitations d'actif actuelles
- Processus de surveillance prudentiel

### Pilier 3 :

#### Reporting & Information

- Exigences de publication d'information (transparence, discipline de marché)
- Exigences de reporting au Superviseur
- Principe de cohérence entre : information des annexes comptables/exigences pilier III / reporting au superviseur

**Mesurer** : suis-je solvable au sens du régulateur ?

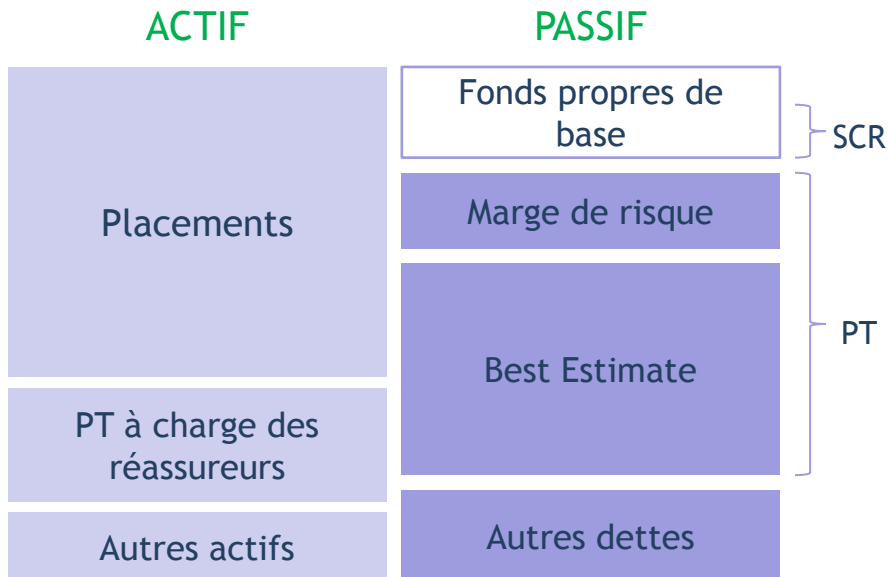
**Gérer** : suis-je solvable au sens de ma propre vision des risques ?

**Communiquer** : ai-je bien expliqué tout ce que je fais pour maîtriser mes risques ?



# Le pilier 1 | Exigences quantitatives

- Une **analyse économique** du bilan pour déterminer la richesse réelle : les FP sont obtenus par différence.



- La comparaison entre l'exigence de solvabilité et la richesse nette doit faire apparaître une situation dans laquelle l'organisme couvre ses risques dans **X%** des cas.
  - La métrique de risque n'est pas encore défini dans le projet marocain SBR

- **Bilan prudentiel** SBR différent des comptes sociaux et basé sur une valorisation économique.
- Evaluation en « **valeur de marché** » des actifs.
- Evaluation du **Best Estimate** des PT brutes et cédées et d'une **marge de risque** explicite :
  - Fin des provisions techniques « prudentes »
  - La valeur de transfert des passifs correspond à la somme des BE et RM
  - Best Estimate : Flux futurs probables rattachables aux contrats existants et actualisés suivant une courbe de taux sans risque de référence
  - Marge de risque : Coût du capital permettant de couvrir toutes les exigences de FP successives jusqu'à extinction des passifs
  - **Le montant des provisions a un impact décisif sur les exigences de solvabilité et sur les FP**



# Le pilier 1 | Exigences quantitatives

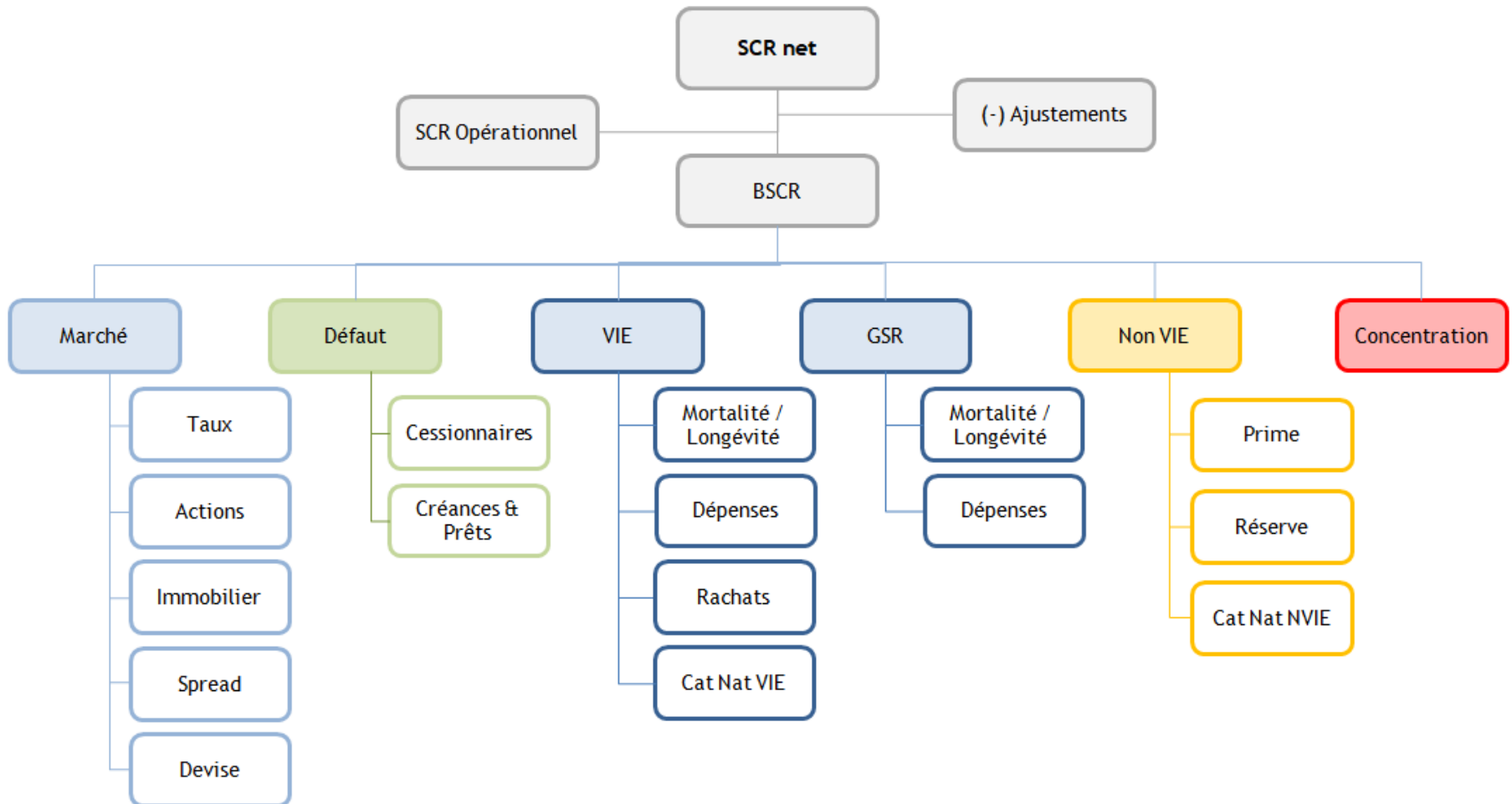
SCR : niveau de capital permettant d'absorber la réalisation des risques encourus

- Evaluation suivant une **formule standard** s'articulant autour de plusieurs modules de risque : **agrégation bottom-up**.
  - Mesurer séparément l'impact de tous les risques quantifiables : risques de marché, de souscription, de défaut et opérationnels
- Deux approches de calcul différentes :
  - **Approche par scénario** : application de chocs « instantanés » au montant d'actif et de passif
    - ✓ Chute des actions, baisse des taux, choc de mortalité, hausse de la sinistralité...
    - ✓ l'impact est ainsi mesuré par la variation des FP : Net Asset Value
  - **Approche par facteurs** : application d'une formule fermée calculant la charge en capital sur la base de paramètres standards
- **Diversification entre les risques** : matrices de corrélation pour agréger le SCR de chaque module et des sous-modules.
- Prise en compte de la **réassurance** dans la variation des Fonds Propres :
  - Elle génère néanmoins un risque de contrepartie
- Prise en compte des « **management actions** » dans le calcul des PT après choc.
- Ajustement pour capacité d'absorption des pertes par les **impôts différés**.
- **Sous Solvency 2, la métrique de risque retenue est une Value-at-Risk à 0,5%, horizon 1 an.**



# Le pilier 1 | Exigences quantitatives

SCR : les facteurs de risque n'ont pas encore été quantifiés par l'Autorité





# Le pilier 1 | Exigences quantitatives

Les Fonds Propres sont composés de FP de catégorie 1 et de FP de catégorie 2 :

$$FP1 + FP2 \geq SCR \quad \& \quad FP1 \geq 70\% * SCR$$

FP catégorie 1	FP catégorie 2
(+) Capital social appelé et versé	(+) Réserve de réconciliation (si positive)
(+) Fonds d'établissement & Emprunts pour augmentation liés	(+) Capitaux appelés non versés
(+) Primes d'émission, de fusion, d'apport	(+) Dettes subordonnées
(+) Ecarts de réévaluation	- Durée déterminée $\geq$ à 5 ans
(+) Réserve légale & Réserves non liées à des engagements	- Non financées directement/indirectement par l'entreprise
(+) Report à nouveau	- Aucun dispositif de rehaussement du rang de subordination des créances
(+) Résultat net de l'exercice & en instance d'affectation	
(+) Dettes subordonnées :	
- Durée indéterminée	
- Non financées directement/indirectement par l'entreprise	
- Non rémunérées sur les bénéfices distribuables de l'entreprise	
- Aucun dispositif de rehaussement du rang de subordination des créances	
(-) Montant de la valeur de ses propres actions détenues par l'entreprise	
(-) Dividendes, distributions et charges prévisibles	
(-) Engagements donnés hors bilan au cas par cas	
(-) Réserve de réconciliation (si négative)	
(-) Participation dans une entité financière dépassant un seuil fixé par l'Autorité	





# Le pilier 1 | Contrôle prudentiel

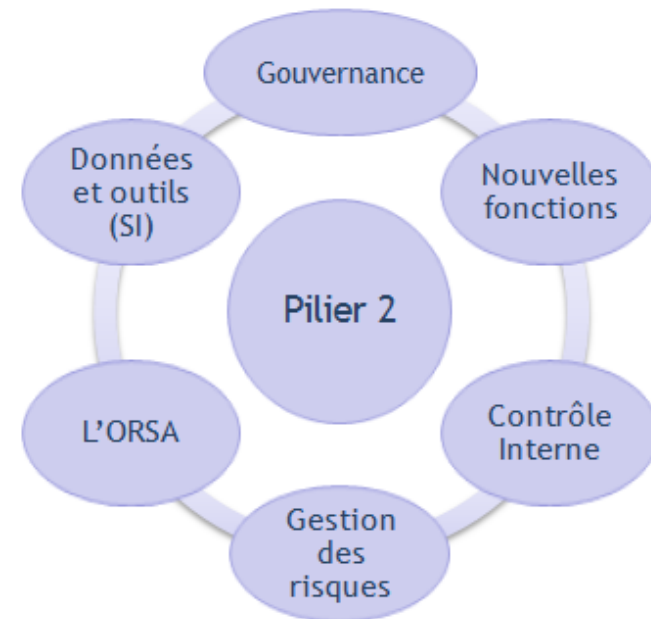
- Nécessité d'encadrer l'évaluation des Provisions Techniques : elles représentent une part essentielle du bilan prudentiel
  - Approche réglementaire vs Liberté de modélisation
  - Qualité des données & Segmentation
  - Cohérence des hypothèses avec l'expérience et la situation propre de l'institution :
    - ✓ Réaliser des tests de sensibilité
  - Possibilité de recourir aux « dires d'experts »
  - Modélisation des frais récurrents en adéquation avec les frontières des contrats
  - Intégrer les « Management actions » dans l'évaluation des risques Vie, compte tenu de l'expérience et de la stratégie réelle
  - Difficulté de contrôler les approches stochastiques :
    - ✓ GSE, estimation des paramètres...
- Modélisation des risques financiers :
  - Valorisation de l'immobilier et du Non Coté
  - Mise en transparence des OPCVM
  - Ajustement des chocs en fonction de la situation du marché financier et de la géographie du capital
  - Problématique des notations externes
  - Définition des « groupes » et actifs « stratégiques »
- Evaluation des Impôts Différés (ID) :
  - Test de recouvrabilité & Capacité d'absorption des pertes par les ID
- Evaluation des capitaux de solvabilité requis :
  - Formule Standard vs Modèle Interne
- Classification des Fonds Propres



## Le pilier 2 | Exigences qualitatives

- Le Pilier 1 permet d'offrir une image fidèle de la situation de solvabilité de l'entreprise à l'horizon d'un an.
- Toutefois, une telle image n'a d'intérêts que si elle s'accompagne :
  - D'une gouvernance garantissant une gestion saine, prudente et efficace de l'organisme (exigence de compétence, prévenance des conflits d'intérêts...)
  - De dispositifs de contrôle interne garantissant la fiabilité de l'information permettant d'alimenter le Pilier 1
  - D'une gestion fine des risques pris par l'entreprise et adaptée à son profil de risque
  - D'une vision ne se limitant pas à un horizon d'un an : prise en compte de la dimension prospective sur l'horizon du plan stratégique

- Le Pilier 2 : projet transverse, mobilisateur et porteur de changement reposant sur :
  - Une architecture informatique robuste assurant la qualité des données
  - Une implication de l'ensemble de l'organisme (opérationnel, gouvernance, etc.)
  - La description de politiques et processus clairs





## Le pilier 2 | Gouvernance

- **Une structure organisationnelle transparente et adéquate :**
  - Responsabilité ultime du CA/CS
  - Exigences de compétence et d'honorabilité
  - Politique de rémunération & plan de continuité de l'activité
  - Mise en place de fonctions clés dotées de responsables clairement identifiés :
    - ✓ Gestion des risques
    - ✓ Fonction actuarielle
    - ✓ Audit interne
    - ✓ Vérification de la conformité
- **Une répartition claire et séparation appropriée des responsabilités :**
  - Principe des « quatre yeux »
  - Séparation des fonctions opérationnelles et des fonctions de contrôle
- **Un dispositif efficace de transmission des informations**
  - Qualité de données & Système d'information
  - Lignes de reporting interne claires et identifiées
  - Communication « top-down » et « bottom-up »
- **Des fonctions clés :**
  - Intégrées à la structure organisationnelle et aux processus de prise de décisions
  - Rattachées au Directeur général avec un accès possible au CA/CS
  - Libres de s'exprimer et indépendantes des fonctions opérationnelles
  - Disposant de ressources, de l'autorité et de l'expertise nécessaires
  - Ayant un accès non restreint à l'information
  - Fournissant chacune un rapport spécifique



### ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) : l'outil « clé » du Pilier 2 au cœur de la gestion des risques

- **Outil de pilotage et de prise de décision :**
    - Outre la composante calculatoire, il est primordial que des échanges aient lieu entre les parties prenantes : AMSB, fonctions clés, métiers...
  - **Processus essentiellement prospectif aboutissant à au moins 3 évaluations :**
    - 1) Evaluation du Besoin Global de Solvabilité : **BGS**
    - 2) Evaluation du respect permanent des obligations réglementaires concernant la couverture du SCR et des exigences concernant le calcul des PT
    - 3) Evaluation de la mesure dans laquelle le profil de risque de l'organisme s'écarte des hypothèses qui sous-tendent le calcul du SCR
  - **Doit être mené de manière régulière, a minima tous les ans.**
- **Une évaluation exhaustive des risques :**
    - Dans le cadre/horizon du plan stratégique
    - Traduite en besoin de capital et « budget » de risque pour les activités (allocation de capital)
    - Confrontée avec les hypothèses de mesure des risques du SCR
    - Assortie d'un plan prévisionnel de financement de ces besoins et d'une analyse de la qualité des fonds propres disponibles
  - **Du simple stress test au modèle de capital économique très sophistiqué :**
    - Assure que le risque et la gestion du capital sont systématiquement associés aux décisions importantes
    - Rend compte de l'efficacité des mesures et des contrôles



## Le pilier 2 | Evolutions attendues

### Les principales évolutions par rapport à l'existant « en moyenne »

- Démonstration attendue du **lien avec les décisions stratégiques**, et des réactions du management aux dépassements de limites.
- Plus grande formalisation de **l'appétence au risques** et du lien avec les **limites de risques**, et la gestion « au quotidien ».
- Une plus grande traçabilité des résultats chiffrés, et une cohérence avec le reporting interne.
- Le choix des scénarios de stress et les hypothèses des modèles doivent être justifiés et traçables, et validés par le management.
- Une bonne connaissance des sensibilités aux différents paramètres influençant la mesure des risques et de la solvabilité.
- La description des processus, des rôles et responsabilités, un engagement plus fort du CA/DG.
- Formalisation de **politiques écrites**, au moins sur : gestion des risques, contrôle interne, audite interne, externalisation, reporting, diffusion publique d'information...
- Travaux relatifs au Pilier 2 **en perpétuelle évolution** au gré des évolutions de l'organisation des risques.



## Le pilier 2 | Contrôle prudentiel

- Désignation des **dirigeants effectifs et responsables des fonctions clés** :

- Critères d'évaluation individuels & collectifs : honorabilité, compétences, expérience, disponibilité...
- Principe de proportionnalité dans l'évaluation
- Problématique du cumul des mandats/fonctions
- Contrôle des postes vacants : notification, durée, dispositif temporaire...
- Cas spécifique des membres du CA/CS

- Problématique du **contrôle prudentiel des groupes** :

- Responsables groupe vs solo avec des rôles distincts et une interaction établie
- Calcul & Disponibilité des Fonds Propres

- **Externalisation** :

- Contrôle étroit des activités sous-traitées :
  - ✓ Qualité du prestataire
  - ✓ Respect des obligations de l'entreprise
- Accès effectif à toutes les informations relatives à la fonction/activité sous-traitée

- Contrôle de la **formalisation des politiques écrites** et leurs diffusion effective au sein de l'organisme.

- Contrôle du rapport **ORSA** :

- Lien avec le plan stratégique et formalisation de l'appétence, tolérances et limites suivant le profil de risque de l'organisme
- Méthode, hypothèses et scénarios réalistes et suffisamment sévères
- Contient les trois évaluations décrites dans la réforme prudentielle



## Le pilier 3 | Reporting & Information

**Objet** : transmettre l'information financière aux superviseurs (autorités de contrôle) mais aussi au public (assurés, actionnaires, professionnels du métier...)

➔ La transparence

Les informations devront permettre d'apprécier la situation financière et l'état de solvabilité de l'organisme d'assurance

➔ La cohérence

Les informations devront être compréhensibles et cohérentes avec les éléments présentés aux différents utilisateurs

➔ L'homogénéité

Les mêmes états de reporting sont demandés aux organismes d'assurance

➔ La traçabilité

Les organismes d'assurance devront prouver la fiabilité de toutes les informations utilisées